

Département de la  
Haute-Loire

Arrondissement  
D'YSSINGEAUX

Communauté de  
Communes  
LOIRE SEMENE

DECISION N° 20250908\_P\_111  
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE  
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20250218\_D\_006 du Conseil Communautaire du 18 février 2025 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

**Commission : Famille Enfance Jeunesse et Prévention de la Délinquance**

**Objet : Signature d'une convention avec « MUSIQUEZ-VOUS » pour des interventions d'initiation à la musique auprès des enfants de 0 à 11 ans qui fréquentent les Relais Petite Enfance du territoire dans le cadre des fonds publics de territoire (FPT).**

Le Président,

N° 20250908\_P\_111

Décide

De signer une convention avec :

**OBJET**

**MUSIQUEZ-VOUS**  
6 rue des Chambées  
Tressac  
43000 POLIGNAC

Pour des interventions initiation à la musique auprès des enfants de 0-11 ans qui fréquentent les Relais Petite Enfance du territoire dans le cadre des Fonds Public du Territoire

**Date** : de septembre à décembre 2025

**Durée** : 12 séances pour les structures Enfance du territoire  
32 séances pour les structures Petite Enfance

**Lieu** : Accueils de Loisirs, Crèches et Relais Petite Enfance de : Saint Just Malmont ; Saint Didier en Velay ; Aurec sur Loire ; Pont Salomon.

**Montant** : 3732.72€ TTC frais de déplacement inclus  
(100€ seront facturés à la crèche « Les Enfants » et la crèche « Les Lutins » ainsi qu'à l'Accueil de loisirs de Pont Salomon par titre exécutoire).

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
Ou sous-préfecture  
Le :

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 8 septembre 2025

AR Prefecture

043-244301131-20250908-20250908\_P\_111-AU  
Reçu le 19/09/2025

Le Président,

Frédéric GIRODET

